



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Création du S.I.V.U. par arrêté préfectoral du 4 avril 2000

Séance publique du 10 juillet 2025

Membres en exercice : 8

Date de Publicité : 10 juillet 2025

D/2025-020

Aujourd'hui, jeudi 10 juillet 2025, à 10 heures 36, s'est réuni au SIVU BORDEAUX-MERIGNAC, 40 avenue de la Gare à Bordeaux et en visio-conférence le comité syndical sous la présidence de :

Madame Delphine JAMET

Etaient présents :

A titre de titulaires :

Mesdames DELUC et JAMET et Messieurs BELPERRON, FEYTOUT et GIRARD

Était en visioconférence :

A titre de titulaire :

Madame FAHMY

Etaient excusés :

Mesdames AMOUROUX, BOUVIER, DELNESTE, DEMANGE, EL KHADIR, JUSTOME, KUHN, LE BOULANGER et SCHMITT et Monsieur ARFEUILLE



SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION UNIQUE DE BORDEAUX-MERIGNAC

D-2025/020

Budget de l'exercice 2025-Décision Modificative n°1 – Approbation

Madame Delphine JAMET, Présidente, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La présente Décision Modificative a pour objet de réajuster les prévisions du Budget Primitif et du Budget Supplémentaire pour l'exercice 2025 en fonction de la réalité de l'exécution budgétaire et des données relevées en cours d'exercice.

Suite à la prise en compte de la demande d'admission en non-valeur présentée par le comptable public et aux reprises des provisions nécessaires, des inscriptions budgétaires doivent être intégrées.

En Dépenses de fonctionnement :	68 661,07 €
Compte 6231 : +41 998,97 €	
Compte 6541 : +1,03 €	
Compte 6542 : +26 661,07 €	
En Recettes de fonctionnement :	68 661,07 €
Compte 7815 : +42 000,00 €	
Compte 7817 : +26 661,07 €	

En conséquence, j'ai l'honneur de vous proposer, Mesdames, Messieurs, le vote de la délibération suivante :

LE COMITE SYNDICAL

Vu les délibérations D-2024/031 et D-2025/015,
Vu les articles L1111-1, L1611-2 et L1612-11 du CGCT,

La Cuisine
Bordeaux-Mérignac
40 avenue de la gare
33200 BORDEAUX

05 57 00 04 00



SIVU BORDEAUX-MERIGNAC
SIRET 253 306 187 00035

Adopte la délibération suivante :

Article 1 :

Adopte la Décision Modificative n°1 de l'exercice 2025, s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant pour la section de fonctionnement à +68 661,07,00 € et pour la section d'investissement à +0,00 €.

Article 2 :

Autorise la Présidente à signer tout document afférant à cette affaire.

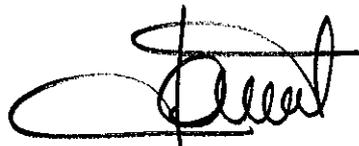
Adopté :

Voix pour : 5

Voix contre : 1

Abstentions : 0

Fait et délibéré à Bordeaux au siège social le, 18/07/2025
La Présidente,
Delphine JAMET



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION PAR LA PREFECTURE

Organisme : Sivu Bordeaux Merignac

Utilisateur : LACOMBE

Paramètre de la transaction:

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Documents budgétaires et financiers
Numéro de l'acte:	DM1EX25
Date de la décision:	2025-07-10 00:00:00+02
Objet:	DM1
Classification matières/sous-matières:	7.1.3
Identifiant unique:	033-253306187-20250710-DM1EX25-BF

Fichier de vie de la transaction

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
<i>nom de métier:</i>		
033-253306187-20250710-DM1EX25-BF-1-1_0.xml	text/xml	990
<i>nom original:</i>		
DM1 2025.xml	application/xml	62808
<i>nom de métier:</i>		
99_BU-033-253306187-20250710-DM1EX25-BF-1-1_1.xml	application/xml	62808
<i>nom original:</i>		
SIGN DM1.pdf	application/pdf	154264
<i>nom de métier:</i>		
99_SE-033-253306187-20250710-DM1EX25-BF-1-1_2.pdf	application/pdf	154264

Cycle Contenu dans l'archivage

Etat	Date	Message
Posté	10 juillet 2025 à 14h43min38s	Dépôt initial
En attente de transmission	10 juillet 2025 à 14h45min12s	l'enveloppe 1234320 est valide et passe en attente de transmission
Transmis	10 juillet 2025 à 14h50min44s	l'enveloppe 1234320 passe en transmis
Acquittement reçu	10 juillet 2025 à 14h55min45s	Reçu par le miat le 2025-07-10